



LEXAVOUÉ  
Formation

# Présentation et distinction des outils amiables disponibles

## Webinaire

### À distance

REF : MOD\_2021020

**DUREE** : 4 heures

### **PUBLIC**

Avocats, juristes, magistrats

### **PRE-REQUIS**

La formation des MARD ne nécessite aucun pré-requis.

### **FORMATEUR**

- **Soraya Amrani-Mekki**, Professeure agrégée des facultés de droit,
- **Anne-Carine Ropars-Furet**, Avocate au barreau de Paris,

Responsables pédagogiques du DU modes amiables de résolution des différends de l'université Paris X.

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Intégrez les modes amiables à votre pratique quotidienne.

Maîtrisez et distinguez les outils amiables disponibles :

- Bénéficiez de l'expertise complémentaire d'une professeure agrégée de droit et d'une praticienne experte des modes amiables
- Abordez l'ensemble des modes amiables : conciliation, médiation, procédure participative, processus collaboratif, Etc.
- Identifiez les points de vigilance
- Constituez votre boîte à outils des modes amiables

## DESCRIPTION / CONTENU

Comment proposer un mode amiable ?

- Quand ? Avant ou après la saisine du juge ? A quel moment de l'instance ?
- Comment ?
- L'information du client

Comment choisir un mode amiable ?

- Leur caractère obligatoire
- L'effet sur le délai de prescription
- Les effets sur les délais de procédure : délai de péremption, délais d'appel...
- L'assistance ou la représentation par avocat : rôle et effets
- Les critères ? Nature du litige, attitude des parties, enjeux, formation

Comment renforcer la valeur d'un accord obtenu ?

- Contreseing de l'avocat
- Authentification
- Homologation

Comment gérer une procédure par accord (procédure participative de mise en état)

- Articulation avec les actes contresignés par avocat
- Avantages et inconvénients
- Points de vigilance : la renonciation aux exceptions de procédure, fins de non recevoir et art 47

## METHODE PEDAGOGIQUE

Lexavoué formation 20, quai Jean moulin 69002 Lyon

Tél : 06 11 81 26 25 - Email : formation@lexavoue.com - SIRET : 827891599

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84691494769 auprès du préfet de Région Auvergne Rhône Alpes





LEXAVOUÉ  
Formation

Formation associant aspects théoriques et pratiques .

Cette formation vous permet de **valider 4 heures au titre de la formation continue** et est éligible à une **prise en charge par le FIF PL**.

## MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUE

Cette formation a été **conçue par une professeure agrégée de droit et par une avocate experte** des MARD

Vous bénéficierez ainsi d'une **double expertise théorique et pratique**.

## MODALITES D'EVALUATION

- Attestation de formation
- Support de cours